

Messieurs les Anciens Combattants
Mesdames et Messieurs les Elus,

Par décret du 26 septembre 2003, le gouvernement a souhaité instituer une journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, le 5 décembre de chaque année.

Pour nous, à Camiers, cette date est maintenant une célébration officielle et doit devenir un devoir de mémoire pour la nation. « Quand le bruit des armes s'est tu depuis longtemps, quand les plaies se sont lentement refermées, non sans laisser de profondes cicatrices, alors, vient le temps de la mémoire et de la reconnaissance » a dit un jour le Président de la République.

Désormais, le 5 décembre, la nation rend hommage à ses quelques 24 000 personnes, militaires d'active, appelés et rappelés du Contingent, Harkis, infirmières, ambulanciers et auxiliaires féminines, toutes et tous tués dans l'accomplissement de leur service, de leur devoir d'état ou de citoyen, pour défendre ce qui était alors un territoire français, ou placé sous la protection de la France.

Pendant longtemps, et encore aujourd'hui, il semble que la guerre d'Algérie ait été un sujet tabou.

Souvent, nous avons plus parlé de cette difficulté à l'évoquer que du sujet lui-même, ce qui est assez paradoxal et ne fait guère avancer les choses.

Mais, au-delà de la guerre d'Algérie, nous commémorons aujourd'hui aussi, nos morts dans les combats du Maroc et de la Tunisie. Je sais également que nombre des anciens combattants, ceux qui ont été acteurs de ces drames, n'aiment pas trop en parler et surtout pas qu'on en parle à leur place.

C'est autour de ces soldats de toutes armées et de toutes armes que nous nous recueillons, loin des polémiques et des passions. Tous sont réunis dans notre souvenir, tous ont leur place dans le cortège glorieux de ceux qui se sont illustrés sur tous les continents et ont servi notre pays aux heures les plus tragiques de son histoire.

Chaque guerre est aussi un drame national pour les populations civiles qui souffrent encore, cinquante ans après, au fond de leur chair. Une guerre entre des territoires qui lui ont été liés pendant de nombreuses années est encore plus difficile à vivre ou à accepter car des liens forts se sont créés entre ceux que l'on appelait colonisateurs et les populations locales. Les familles se sont mélangées, les cultures se sont imbriquées et chacun a appris à connaître l'autre, à le respecter et parfois à l'aimer.

Cependant, et c'est bien légitime, l'histoire démontre que chaque pays a droit à son indépendance et à le gérer lui-même. Cette histoire universelle se traduit

souvent par des conflits douloureux qui laissent des traces, mais ces traces doivent être effacées, ce qui ne veut pas dire oubliées. Elles doivent servir les générations suivantes afin de préparer un avenir nouveau, fondé sur des bases d'amitié et de connaissance mutuelle.

Je souhaite que cette date puisse devenir un symbole du monde combattant. En effet, je ne crois pas qu'elle vise simplement à commémorer une date historique ou pas. Il ne s'agit pas non plus de célébrer la fin d'un conflit, car il y a eu d'avantage de tués après qu'avant la fin officielle des combats.

Le 5 décembre, la France entière se recueille donc désormais dans le souvenir de ceux qui, de 1952 à 1962 ont versé leur sang en Algérie et de ceux qui, auparavant, l'avaient versé au Maroc et en Tunisie. Certains critiquent cette date, mais que pèse réellement le choix d'une date par rapport à la douleur et au sang versé dans ces guerres.

Au-delà de la mort et des souffrances, le 5 décembre doit garder vivante, la mémoire des soldats qui ont combattu, de tous ceux qui ont été tués ou blessés.

Je crois que ce jour de commémoration nous donne des devoirs, d'abord manifester notre solidarité envers celles et ceux qui ont vécu ces épreuves ; ensuite écouter ce qu'ils ont à nous dire, afin de pouvoir, dans le respect de leur pensée, travailler à vivre ensemble dans la paix retrouvée et dans la justice.

Je vous remercie.

Le maire
J.JUPIN